

PLUS AUCUN JEUNE ISOLÉ A LA RUE !! UN HEBERGEMENT ET UN LYCÉE POUR



TOUS !!

Des centaines d'enfants mineurs isolés sont à la rue, sans protection et privés de scolarisation.

Ils dorment dans le métro, dans des endroits insalubres, parfois sur les camps. Ils sont seuls face aux dangers de la rue.

Les bénévoles des collectifs qui sont en contacts avec nombre d'entre eux témoignent de leur urgence à trouver un toit, de la nourriture et d'être scolarisés au plus vite.

Nous sommes bien loin des grandes déclarations sur le « Paris solidaire ».

La protection est refusée à nombre de mineurs par l'ASE de Paris

Ils sont âgés de 14 à 17 ans ; c'est sur de simples doutes que les services de l'ASE de Paris mettent en cause leur minorité et refusent leur prise en charge. Plus de la moitié des mineurs déclarés sont refusés par l'ASE.

La présomption de majorité est la règle appliquée à de nombreux adolescents, alors que la loi stipule la présomption de minorité !

La scolarité refusée à ces adolescents

Alors que les autorités déclarent l'école de la république comme étant le vecteur de la laïcité, le nécessaire passage pour forger des êtres humains responsables, elle leur est refusée par le rectorat en plein accord avec la Mairie de Paris.

Pour les adolescents isolés tout juste devenus majeurs,

la situation n'est pas meilleure ; ils vivent des situations très précaires, allant de lieux en lieux pour trouver abri et sécurité.

La convention internationale des droits de l'enfant, bienveillante dans l'intérêt de l'enfant et signée par la France, est *piétinée*.

Plus aucun jeune isolé à la rue !!!

Les collectifs réunis pour la défense des jeunes isolés exigent :

- 1) La *protection* immédiate et sans condition de tous les mineurs isolés et des jeunes majeurs ;**
- 2) L'accès à l'école pour tous ces jeunes ;**
- 3) L'interdiction des examens osseux.**

**RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE DE PARIS
15H, VENDREDI 22 AVRIL 2016**